



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Paris, le 29 février 2024

### **Le Président de la République a reçu les acteurs du monde agricole ultramarin, à l'Élysée**

En marge du 60<sup>e</sup> Salon international de l'agriculture (SIA), le Président de la République a réuni à l'Élysée les acteurs du monde agricole des Outre-mer. A cette occasion, il a rappelé que la force de la souveraineté alimentaire française, passe tout autant par l'hexagone que par les Outre-mer, qui sont confrontés à des défis parfois encore plus importants.

En complément de ses annonces lors de sa visite du SIA sur les clauses miroirs, la simplification, la mobilisation européenne, la rémunération des éleveurs et les particularismes agricoles, le Président de la République a insisté sur trois enjeux majeurs pour nos Outre-mer.

- **D'abord, face aux aléas climatiques et aux catastrophes, il est fondamental de mieux protéger les exploitations et les modèles agricoles ultramarins.**

Pour faciliter les dispositifs d'indemnisation actuels, les crédits du fonds de secours ont été augmentés de 20 % ces dernières années. Mais pour aller plus loin encore, afin de mieux couvrir les risques et élargir notre système de protection, **le Président de la République a annoncé que la gestion des risques dans les Outre-mer sera renforcée pour les exploitants ultramarins.**

- **Ensuite, pour produire plus et mieux, nous devons renouveler les générations d'agriculteurs et renforcer l'attractivité des métiers.**

Le projet de loi d'orientation agricole, qui sera soumis au Conseil des ministres au mois de mars, permettra de répondre à cet enjeu avec des mesures pour faciliter l'installation des agriculteurs et la transmissions des exploitations.

En complément, **le Président de la République, a annoncé, pour la Nouvelle-Calédonie, la construction d'un nouveau lycée agricole sur la commune de La Foa et une aide à l'installation des jeunes agriculteurs.**

Des solutions concrètes de cet ordre devront être identifiées et déployées dans tous les territoires en prenant en compte les spécificités locales pour atteindre nos objectifs.

- **Enfin, pour renforcer la force productive de nos territoires et atteindre la souveraineté agricole, nous devons mener à bien les plans de souveraineté et d'autonomie alimentaire qui ont été élaborés dans les cinq départements et régions d'Outre-mer au cours de l'année 2023.**

Pour accélérer leur déploiement, l'État a augmenté les crédits alloués à cet objectif de 45M€ à 60M€ dans le cadre du PLF 2024. Cet effort de financement des plans d'autonomie alimentaire, réparti entre les filières et l'État, sera poursuivi via une réforme en profondeur des dispositifs de financement. **Parallèlement, pour soutenir les petites exploitations les plus en difficultés, le Président a annoncé un soutien à la trésorerie des exploitations via les établissements**

bancaires et, pour les planteurs de banane, des aides de trésorerie via une nouvelle enveloppe de 11M€.

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald DARMANIN, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc FESNEAU, et la ministre déléguée chargée des Outre-mer, Marie GUÉVENOUX, s'attelleront à la mise en œuvre de ces annonces importantes en faveur du monde agricole ultramarin.

#### Contact presse :

---

Cabinet de la ministre Marie GUÉVENOUX  
Étienne LOOS, conseiller communication et presse  
Tél : 01 53 69 26 74  
Courriel : [mompresse@outre-mer.gouv.fr](mailto:mompresse@outre-mer.gouv.fr)